



2025- 2026

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Réunion de l'Assemblée Générale Annuelle *jeudi 03 septembre 2026, 20h30 à la Salle de Convivialité du Gymnase Roger Antoine*

Ordre du Jour

- ◆ Rapport moral
- ◆ Rapport financier
- ◆ Bilan des travaux
- ◆ Bilan des Concours
- ◆ Election du comité directeur
- ◆ Questions

Merci de transmettre rapidement au secrétaire, les **questions** que vous souhaitez voir aborder lors de cette réunion.

Pour l'année prochaine, nous aurions besoin d'un.e ou deux initiateur.ice.s supplémentaires pour rejoindre nos rangs. Si vous êtes disponibles et intéressés, n'hésitez pas à passer le cap.

Si vous souhaitez vous investir davantage au sein de la Compagnie, vous pouvez vous manifester dès à présent auprès du comité directeur actuel, ou le jour même de la réunion de l'Assemblée Générale.

Il est rappelé que, selon les statuts de l'association, la présence à la réunion de Assemblée Générale est **obligatoire**.

C'est le moment de faire entendre votre voix et vos revendications.

Membres actifs : En cas d'empêchement sérieux, n'oubliez pas de voter par procuration en donnant votre pouvoir à un autre archer (voir Statuts art. 10 et 11 et Règlement Intérieur Art.6). Dans ce cas, transmettez au représentant de votre choix, un mandat (sur papier libre) daté et signé lui donnant pouvoir pour vous représenter. Ce document sera à remettre au secrétaire lors de l'émargement.

Stagiaires : Selon nos statuts, vous n'avez pas le droit de vote cette année. Néanmoins, votre participation est également fortement souhaitée : pour vous informer de la vie de la Compagnie, pour rencontrer les autres Archers et pour exprimer vos avis à titre consultatif.

Tir du Roi **samedi 12 septembre 10h30, au terrain de Vauhalla**

Le tir du Roi est un tir traditionnel où la cible est un oiseau confectionné par le Roi et le Roitelet de l'année précédente. Le premier archer à atteindre la cible se verra remettre l'écharpe royale ainsi qu'un petit cadeau offert par son prédécesseur. Le tir du Roi s'effectue à 50 mètres pour les anciens et le tir du Roitelet à 30 mètres pour les nouveaux et les jeunes. Un apéritif sera offert aux archers par la suite, et ceux qui souhaiteraient en profiter pourront apporter de quoi manger histoire de partager un excellent moment entre archers et autres.



2025- 2026

LES ARCHERS DE L'ABBAYE

Compagnie de Tir à l'Arc de Palaiseau

Procuration

Objet : Pouvoir de représentation à la réunion de l'Assemblée générale d'association

Je soussigné Mme/M. _____ ,

demeurant au _____

membre des Archers de l'Abbaye, Compagnie de tir à l'arc, dont le siège est au 9 rue Marcel Cerdan
91120 Palaiseau

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. _____ ,

et demeurant à _____

afin de me représenter lors de la réunion de l'Assemblée Générale qui se tiendra au

Gymnase Roger Antoine le 03 septembre 2026, à 20h30

Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à _____, le _____

Signature du mandant

Signature du mandataire

Procuration à renvoyer au secrétaire à l'adresse suivante, ou apporter sur place le jour mentionné

David BORELLI 9 rue des Jonnières 91570 Bièvres

ou par mail à : **contact@lesarchersdelabbaye.com**